Eco-exemplarité dans les collèges : MDR (Merci De Recycler)

Syndicat Mixte Departemental pour L Elimination des Dechets

Auteur :

19, Rue Cruveilhier
Bp 13 114
87031 Limoges
Voir le site internet
Véronique Lucain
vlucain@syded87.org

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets, le SYDED de la Haute-Vienne développe l'éco-exemplarité des collectivités et des établissements publics. Une des actions concerne les établissements scolaires et les activités périscolaires, un des volets est plus particulièrement consacré au collège.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Développer l'éco-exemplarité dans les collèges dans le domaine des déchets

Promouvoir l'éco-exemplarité des services publics

Résultats quantitatifs

8 collèges sensibilisés soit 3 473 élèves, le personnel administratif et technique des collèges, et les enseignants.

7 collèges ont participé à une opération de collecte des DEEE lors des Deeeglingués.

1 collège a mis en place le compostage, le broyage des déchets verts et travaille sur la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Plusieurs collèges évacuent leurs restes de repas vers des exutoires canins.

Le tri, notamment du papier, se met progressivement en place dans tous les collèges.

Résultats qualitatifs

La sensibilisation concerne tous les déchets. Chaque collège est incité à mettre en place le tri des déchets, le compostage, un exutoire canin et à trouver des solutions alternatives aux produits dangereux. Le Conseil Général fournit une partie du matériel (bacs de tri du papier, composteurs). Le SYDED assure la sensibilisation et les animations ainsi que le suivi technique. Pour faciliter le tri, le SYDED a installé des colonnes « gros producteurs » au sein des établissements. Des diagnostics sont réalisés lors de visites techniques et permettent d'avoir une visibilité de la production de déchets de ces établissements. Lorsque les collèges souhaitent composter les déchets biodégradables, le SYDED forme le personnel, prête un broyeur de déchets verts et assure le suivi technique.

MISE EN OEUVRE

Planning

2011 : réunions avec le Conseil Général de Haute-Vienne, réalisation des supports de communication,

choix/achats du matériel

4 novembre 2011 : signature de la Charte départementale MDR avec le Conseil Général de la Haute-Vienne

2012 : 4 collèges diagnostiqués et sensibilisés

2013 : 4 collèges diagnostiqués et sensibilisés

2014 et années suivantes : poursuite des opérations à raison de 4 nouveaux collèges par an

La sensibilisation se fait en deux temps : tout d'abord le personnel et les enseignants, puis les élèves au travers d'animations. Lors de la première intervention toutes les classes sont sensibilisées.

Moyens humains

1 agent du SYDED et 1 du CG pour les diagnostics et la sensibilisation des adultes

2 ambassadeurs du tri et de la prévention du SYDED pour les animations scolaires

Chargée de communication et le Président pour la presse

Moyens financiers

Coûts partagés avec le CG

Moyens techniques

Composteurs, bacs de tri du papier, conteneurs de collecte (verre, emballages, papiers), broyeurs de végétaux

Partenaires mobilisés

Conseil Général de la Haute-Vienne, collèges du territoire

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette action est facilement reproductible, avec de bons contacts dans le Cg et les collèges.

Difficultés rencontrées

S'appuyer sur l'existant pour avancer dans le bon sens.

Communiquer comme les jeunes avec le slogan MDR.

Recommandations éventuelles

S'assurer de l'implication de la direction (principal et gestionnaire) et des agents des collèges. Développer ce type de sensibilisation en partenariat avec le Conseil Général.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | BROYEUR | EMPLOYE | JEUNESSE | PAPIER | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES

Dernière actualisation

Octobre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle Aquitaine